

Préambule

Ynwhit.com est un service opéré par la Société KYMEOS – 1 Avenue du Dr Faugeron, 94170 Le Perreux sur Marne.
RCS Créteil 788 652 279 – SIRET 788 652 279 00019 – NAF 4652 Z
Le contrat d'adhésion est donc signé entre le Souscripteur et KYMEOS.
Ynwhit.com est le nom commercial du service ainsi que l'adresse internet de connexion.

Article 1 - A qui est ouvert ce site ?

Le site Ynwhit.com est ouvert à toutes les **Entreprises** du monde des Telecoms et des Technologies de l'information (IT) acceptant les présentes Conditions générales de vente et d'utilisation.
Le point d'entrée sur YNWHIT est l'ENTREPRISE et non la personne.

Le niveau de service offert dépend de la formule choisie.

L'objectif du site Ynwhit.com est :

- D'informer les entreprises sur la compétence des autres entreprises du secteur afin de favoriser le business croisé entre elles par l'échange de main d'œuvre dans le cadre de missions de délégation de personnel,
- De fournir du business aux entreprises en les rendant visibles par les clients finaux se connectant au site et intéressés par les compétences spécifiques décrites dans leurs fiches,
- De mettre en relation les constructeurs, éditeurs, grossistes, opérateurs, prescripteurs du monde de l'IT avec les revendeurs de ces solutions, et de promouvoir auprès du Client final, les sociétés compétentes sur les solutions qu'ils développent,
- Fournir aux Bureaux d'Etudes et Consultants, une cartographie des compétences pour qu'ils puissent faire le bon choix dans les recommandations qu'ils font à leurs clients,
- De trouver des missions de sous-traitance pour les freelance du monde de l'IT,
- De mettre en avant le savoir-faire de chaque entreprise inscrite souhaitant mutualiser sa compétence auprès de ses confrères,
- Proposer des outils facilitateurs de business (rédacteurs de contrats de mission, cahier des charges en ligne, ...)

A l'inscription sur le site, le souscripteur fait le choix d'inscrire son entreprise dans la famille correspondant à son activité :

- Installateurs : Intégrateurs, SSTR, Freelance,
- Prescripteurs : Bureau d'Etudes / Consultants
- Equipementiers : Constructeurs, opérateurs, éditeurs,
- Opérateurs :
- Institutionnels : Syndicats, Fédérations, Associations, ... œuvrant exclusivement dans le monde telecoms et IT
- Distributeurs : Grossistes, VAD

Les services proposés en ligne dépendent de la famille choisie.

Article 2 - Engagements et responsabilités du Souscripteur

Par la signature du présent contrat, le souscripteur s'engage à respecter et à faire respecter aux Utilisateurs inscrits sur son compte les points suivants :

2-1 Pour le Superviseurs du compte

Le Superviseur du compte est la personne ayant procédé à l'inscription de l'Entreprise. A ce titre le Superviseur de Compte :

- est responsable de la véracité des informations portées sur le site. Il doit veiller à ne confier son mot de passe de superviseur à quiconque, sa responsabilité pourrait être mise en cause en cas d'abus de l'usage de ce mot de passe,
- s'engage à corriger aussi souvent que nécessaire les informations de sa FICHE ENTREPRISE présente sur le site pour que celle-ci reflète au mieux la réalité de l'Entreprise et ne puisse en aucun cas tromper le visiteur sur le niveau de compétence de celle-ci,
- s'engage à respecter tous les termes du contrat signé entre lui-même et un tiers-souscripteur, quelles qu'en soient les exigences. Si ces dernières sont trop contraignantes, il lui appartient de refuser le contrat.
- accepte d'être scoré par ses clients du site et que son score soit affiché sur sa fiche,
- signale au modérateur Ynwhit tout comportement anormal ou tout usage non conforme à l'éthique du site.

2-2 Pour l'Utilisateur du compte

L'Utilisateur du compte est une personne inscrite par son entreprise, au nom de son entreprise et ayant accès à un ensemble de services que lui confèrent son statut d'utilisateur. A ce titre, l'Utilisateur :

- s'engage à ne jamais tenter de débaucher le personnel d'une société tierce inscrite sur le site,
- s'engage à ne jamais tenter de récupérer un Client final chez qui il a fait une mission en sous-traitance ou co-traitance pour le compte d'un tiers-souscripteur,
- s'engage à ne pas nuire à l'image de marque de ses donneurs d'ordres,
- s'engage à ne jamais quitter une mission confiée par un tiers-souscripteur sous prétexte que ses Clients directs sont prioritaires : le tiers-souscripteur du site est un Client méritant tous les égards dus à un client,

2-3 Tous

Plus généralement, l'ensemble des utilisateurs du site s'engagent à l'utiliser avec élégance et courtoisie, en s'interdisant notamment :

- tous propos discourtois et mal à propos,
- le langage type abrégé et smileys, sans orthographe, qui décrédibilise son auteur sur un site professionnel,
- les propos tombant sous la loi : insultes racistes, sexistes, discriminantes,

Article 3 : Engagements et responsabilités d'YNWHIT

3-1 Accessibilité et contrôle d'accès

YNWHIT s'engage :

- à tout mettre en œuvre pour que l'accessibilité au site Ynwhit.com soit le meilleur possible, tant du point de vue de l'ergonomie que de sa disponibilité,
- à contrôler les Membres Adhérents y accédant en mettant en place une politique de droit d'accès rigoureuse et en réservant ces accès aux seuls professionnels de l'IT,
- à faire contrôler par un modérateur toute information devant être mise en ligne (Appels d'offres, fiches services, fiches solutions, encarts publicitaires,) afin de garantir le caractère professionnel et qualitatif du site.

3-2 Faire respecter l'éthique du site

YNWHIT s'engage :

- à tout mettre en œuvre pour que les informations des Fiches entreprises soient le plus proche possible de la réalité, et ce en :
- rappelant à chaque membre la Charte et les engagements des parties,
- mettant en place une possibilité pour les Membres de signaler un abus dans une fiche, ou un manquement dans l'exécution d'un contrat entre deux membres,
- d'arbitrer les litiges entre membres, en toute bonne foi et en toute indépendance, en privilégiant systématiquement le règlement amiable,
- à sanctionner la cotation (scoring) d'une Entreprise, qui, bien qu'avertie, ne se soumet pas aux règles d'éthiques de la Place de Marché et par conséquent discrédite le site au regard des autres membres,
- à radier en dernier ressort une Entreprise qui nuirait gravement à l'éthique du site.

3-3 Ne pas intervenir dans les transactions

YNWHIT s'engage à ne jamais intervenir dans les transactions entre membres, sauf dans les cas dictés par l'arbitrage d'un litige. A ce titre, YNWHIT n'intervient pas :

- dans le prix des transactions entre membres,
- dans les contraintes de durée, de délai, de performance,

Cependant YNWHIT afin de limiter tous risques entre Membres, engage ces derniers à signer systématiquement un contrat avant toute transaction, précisant clairement le but de la mission, les délais impartis, la qualification requise, les qualités attendues, les éventuelles contraintes horaires, etc. Différents modèles de "Contrat de Mission" sont remplissables en ligne. Il est à noter qu'en aucun cas YNWHIT ne prend de commission sur la transaction entre ses membres.

3-4 A être impartial

YNWHIT s'engage à être complètement impartial vis à vis de ses membres et ne jamais mettre en avant des critères liés à :

- l'appartenance ou pas à un réseau institué,
- la taille de l'entreprise adhérente,
- le chiffre d'affaire,
- la situation géographique

pour lui refuser l'accès au service.

Cependant, et afin de garder le caractère unique du site dans sa spécialisation technologies IT, YNWHIT s'engage à n'accepter comme client de ses services que les entreprises œuvrant dans ce domaine.

3-5 A une confidentialité totale

YNWHIT s'engage à une confidentialité totale sur les informations qu'elle serait amenée à connaître hormis les informations mises publiquement sur le site. Entre autre, YNWHIT s'engage :

- A ne pas communiquer le fichier à un tiers,
- Ne pas divulguer son contenu hormis en réponse aux requêtes telles-que prévues par la navigation normale sur le site,
- Détruire la fiche de chaque membre adhérent dès que ce dernier a fait le choix de ne pas renouveler son abonnement.

3-6 A faire évoluer en permanence la qualité de son site en étant à l'écoute de toutes les remarques et suggestions des Souscripteurs, afin de leurs apporter une satisfaction complète et un service de très haute qualité. A cette fin, le site propose un lien pour que chacun des utilisateurs puisse faire part d'idées, de bugs, de souhaits à l'administrateur du site.

3-7 A assister ses membres

YNWHIT met en place un service support téléphonique dédié à Ynwhit.com accessible du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption au n° non surtaxé suivant : 01 47 40 47 00 ;

3-8 A vérifier la justesse des informations de l'ANNUAIRE

YNWHIT souhaite être un site vivant et complet. Notre administrateur se réserve le droit de contrôler, compléter et corriger le cas échéant les informations de la partie **Annuaire** de la fiche entreprise, et seulement de cette partie-là. Cette partie de la fiche entreprise ne contient que des données publiques et est la base d'un annuaire vivant et à jour. YNWHIT supprimera, le cas échéant, les fiches d'entreprise radiées.

Les Adhérents sont sollicités régulièrement afin qu'ils mettent à jour ces données eux même, ce qui n'exclut pas l'intervention ponctuelle du modérateur YNWHIT.

Article 4 - Abonnement / Durée d'engagement / Résiliation

Durée de l'engagement

L'abonnement au service **Ynwhit** se fait pour une durée de un an.

Pour les adhérents payants PREMIUM, il sera proposé de prolonger l'abonnement d'un an, un mois avant l'échéance de l'annuité en cours. La prolongation d'un an pourra se faire au niveau FREE, PREMIUM. En cas de non réponse, la fiche sera masquée et ne sera donc plus visible sur le site. L'intégralité de l'historique sera également masquée.

L'adhérent peut mettre fin quand il le souhaite à son abonnement par simple demande de résiliation en ligne.

Si l'abonnement était FREE, la fiche est masquée dans les 48h suivant la demande.

Dans le cas des adhésions payantes, et si la demande de résiliation intervient avant l'échéance annuelle, aucun remboursement de l'annuité en cours ne peut être obtenu.

L'abonnement prendra fin à l'issue du mois en cours. La fiche de l'abonné et l'historique des transactions sera détruite ensuite.

Article 5 - Tarif et Mode de paiement

Le tarif des prestations est disponible en ligne.

Il comporte :

- un niveau en accès libre : FREE
- un niveau en accès payant : PREMIUM

Le détail des prestations accessibles pour chacun de ces niveaux est détaillé en ligne et peut évoluer en fonction du temps.

L'évolution du niveau de service se fera toujours à l'avantage du membre Ynwhit pour les contrats PREMIUM, par l'adjonction de nouveaux modules, ou l'évolution de modules existants.

Pour le niveau FREE, l'éditeur se donne le droit de changer le niveau de service en plus ou en moins sans préavis et sans recours pour le membre.

Les tarifs d'abonnement peuvent être révisés sans préavis à chaque début de trimestre.

Les services fournis par le site Ynwhit.com sont exclusivement payables par annuité d'avance :

- par CB en ligne, le compte étant ouvert dès que la transaction de paiement est terminée.